

Les étrangers au Maghreb : quel devenir pour les subsahariens ?

By Mohamed Saïb Musette

Sociologue, Alger (Algérie)

Tous les travaux sur le Maghreb ne parlent que l'émigration vers l'Europe. Mais depuis le début de ce millénaire, on commence aussi à découvrir que des communautés sont en formation dans ces pays, peu ouverts aux étrangers. Il y a l'exception de la Lybie avec une forte immigration, plus africaine même durant cette période de crise. Les trois pays du Maghreb central (Algérie, Maroc et Tunisie) cumulent 0,5% d'étrangers en 2022, selon les données de l'Agence UNDESA des Nations Unies.

1. Le profil des étrangers au Maghreb

La population du Maghreb Central est estimée à près de 90 millions en 2022. Il y a plus de 5 millions de Maghrébins à l'étranger mais seulement environ 400 000 étrangers dans ces pays. Algérie accueille plus de 250 000 étrangers, dont deux tiers sont des réfugiés, provenant essentiellement de la Palestine, du Sahara Occidental et de la Syrie. Le Maroc abrite environ 100 000 étrangers en situation régulière, dont la majorité provient de ses partenaires économiques, soit la France, le Sénégal, l'Algérie et l'Espagne. La Tunisie est le pays qui semble moins ouvert avec environ 60 000 étrangers, dont plus de 50% en provenance de la sous-région Afrique du Nord, dominée par l'Algérie, la Libye et le Maroc.

Parmi ces étrangers au Maghreb, il faut aussi compter au moins 30 000 étudiants (africains et arabes), régulièrement inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur, dont la moitié au Maroc, puis environ 10 000 en Algérie et autour de 5 000 en Tunisie. Ces étudiants retournent, pour la plupart, dans leurs pays d'origine. Un segment, assez faible, tente une nouvelle migration.

De ces ordres de grandeurs, ne sont pas compris les migrants en situation irrégulière, qui proviennent en majorité des pays subsahariens. La mesure des migrations irrégulières reste un défi statistique. Ces migrants peuvent être classés en deux groupes : des demandeurs d'asile ou des travailleurs migrants. Un segment de ces migrants est dans une étape de leurs parcours : ils sont *en transit* vers les rives au nord de la Méditerranée. Une meilleure connaissance des ces travailleurs et de l'évolution de leurs projets de migration est intéressante.

2. Les travailleurs étrangers - focus sur Algérie

Les travailleurs étrangers au Maghreb, quelque soit leurs statuts (régulier ou irrégulier) sont pour la plupart des *expatriés* inscrits dans une perspective de *migration circulaire*. Autrement dit, ils viennent pour travailler et repartir vers une autre destination ou retourner aux pays de d'origine, avec une faible propension de s'installer dans ces pays. Les installations sont pour la plupart motivées par les liens familiaux et les mariages mixtes.

Cette posture peut expliquer la faible présence des travailleurs étrangers au Maghreb dont l'intégration se résume à une simple adaptation conjoncturelle. Des distinctions intéressantes existent entre les trois pays du Maghreb. Nous proposons un focus sur les travailleurs étrangers en Algérie, sur la base d'une enquête multisite réalisée en 2022 par Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD) d'Alger.

L'analyse des résultats de cette enquête se décline en trois phases : avant de venir en Algérie, pendant le séjour et les perspectives, avec une coupe selon la durée de période migratoire - moins de 5 ans (nouveaux) et plus de 5 ans de présence (anciens) en Algérie.

L'analyse de la première phase (avant de venir en l'Algérie) a révélé l'existence de nouveaux migrants qui sont plutôt jeunes et célibataires venant principalement des pays SSA avec des niveaux d'instruction plutôt faible. Ils ont une expérience professionnelle très limitée et une perception d'une situation financière plutôt mauvaise. Les anciens ont un profil totalement à l'opposé.

L'analyse de la phase deux (l'expérience migratoire) a démontré que même si les migrants travaillent à la marge du secteur moderne, les plus anciens ont pu avoir une stabilité dans l'emploi, une situation financière améliorée, un habitat décent. En bref, avec le temps, les migrants finissent par être mieux intégrés.

Les perspectives (phase trois) complètent les deux phases précédentes : 65% des nouveaux migrants envisagent de quitter l'Algérie, contre 47% des anciens. Même ceux qui veulent quitter l'Algérie, deux temporalités sont observées : les anciens espèrent quitter à la fin de leur contrat tandis que les nouveaux envisagent de quitter l'Algérie au cours de l'année. Les nouveaux sont aussi plus importants à vouloir transiter par l'Algérie pour aller ailleurs.

Ces perspectives, comparées avec leurs intentions au moment du départ, permettent de relever trois constats :

- a) Ceux qui envisageaient de transiter par Algérie n'étaient que 9% au départ de leurs pays. Au moment de notre enquête, le taux a plus que doublé pour atteindre 21%. On observe aussi un taux constant de 30 % des deux groupes ;
- b) Ceux qui avaient l'intention de s'installer en Algérie ont changé leurs intentions, néanmoins 57% ont maintenu l'idée de départ. Ils étaient 33% au début, à présent ils ne sont moins de 10% qui optent pour une installation dans le pays ;
- c) Pour le retour au pays, un changement inverse est observé : ils sont plus nombreux (46%) maintenant qu'au moment du départ (36%) à opter pour le retour.

Une comparaison avec la Tunisie offre un contraste intéressant. En Tunisie, 60% des étrangers optaient pour une installation définitive selon le rapport d'une enquête publiée en 2021. Le taux le plus faible (33%) est enregistré auprès des migrants en provenance des pays subsahariens. Il est aussi intéressant de relever que seulement 4,5% des étrangers en Tunisie envisageaient un nouveau départ vers un autre pays.

3. Perspectives des travailleurs subsahariens en situation irrégulière en Algérie.

Il y a plus de 15 ans de cela¹, on observait les projets des travailleurs subsahariens en situation irrégulière : 67% avaient l'intention de retour au pays d'origine, 19% projetaient une installation en Algérie et 11% projetaient de regagner l'Europe. Les résultats de la présente enquête indiquent des changements intéressants pour les travailleurs subsahariens en situation irrégulière et exerçant dans le secteur informel. Ils sont actuellement 25% qui ont l'intention de rejoindre l'Europe, seulement 9% pensent s'installer en Algérie, 52% optent pour le retour vers leurs pays d'origine et 14% sont indécis.

¹ Enquête CISP/SARP (2007) – la population des travailleurs subsahariens qui exerçaient dans l'informel repentaient 72% des enquêtés, soit 1578 sur plus de 2000 sujets interviewés.

Les changements sont assez significatifs : entre les deux périodes d'observation, ils sont moins nombreux à envisager une installation en Algérie et deux fois plus nombreux à vouloir tenter une expérience migratoire en Europe. Le retour au pays reste la principale option, avec une légère baisse.

4. Le devenir des subsahariens au Maghreb : le réveil du racisme

Ces dernières années, parmi les pays du Maghreb, seul le Maroc a opté pour une procédure de régularisation des migrants subsahariens dans le cadre du renforcement de sa *diplomatie migratoire* pour intégrer le groupement des pays de l'Afrique de l'Ouest – le CEDEAO. Cette régularisation n'a aucun lien avec le besoin économique du pays. L'Algérie tente une négociation avec les pays d'origine pour organiser autant de *retour volontaire* que possible des migrants en situation irrégulière. La régularisation se fait au cas par cas. La Tunisie, dans sa nouvelle stratégie politique, dévoilée en 2023, opte pour un durcissement des dispositifs en direction des migrants en provenance des pays subsahariens. Les trois pays semblent ainsi diverger selon des options plus géostratégiques qu'économiques ou humanitaires.

Certains analystes ont vite conclu à une forme de *racisme antinoir* des maghrébins. Dans le sud du Maghreb, la population résidente est aussi des africains noirs (les *Touaregs*) en contraste avec les berbères du nord – plus proche des méditerranéens. Ce racisme serait aussi présent entre les blancs et les noirs du Maghreb.

Ces trois pays sont *insérés* dans une configuration géographique distincte de l'Afrique Noire. Une des explications possibles trouve son origine dans une hiérarchisation sociale profonde entre trois groupes sociaux dans les pays du Maghreb. Les descendants d'esclaves noirs, dit « *harratins* » au bas de l'échelle sociale, et au milieu, les *marabtines* (issus des Marabouts) et la classe supérieure des nobles, dit les « *chorafas* », descendants des seigneurs des tribus, avec une connotation religieuse. Ces distinctions socio-anthropologiques sont encore vivaces dans la conscience populaire. Les maghrébins noirs font la même distinction entre la hiérarchie sociale et tribale. Même les subsahariens se distinguent des « *soudanais* », avec une connotation historique du commerce d'esclaves noirs, vendus par les seigneurs provenance du Soudan dans la région au nord du désert Sahara.